Comité d'éthique, de déontologie, de prévention
et de traitement des conflits d'intérêts

Communiqué 2022/1 du 8 février 2022

Nouveaux membres et élection du Président du Comité d'éthique

Conformément à l'article 28.1 des Règlements administratifs (RA) de la Fédération française de tennis (FFT), le Comité exécutif de la FFT, réuni par visioconférence le 16 décembre 2021, a désigné deux nouveaux membres du Comité d'éthique de la FFT : Olivia Fery et Quentin Reynaud.

Le Comité d'éthique est dès lors composé de six membres :

- **Laurent BINET -** Écrivain
- **Audrey DARSONVILLE -** Professeure de droit privé et de sciences criminelles
- **Olivia FERY -** Ancienne joueuse professionnelle, ingénieur en télécommunications
- **Franck LATTY -** Professeur de droit public, membre de la Conférence des conciliateurs et de la Chambre arbitrale du CNOSF, membre du Tribunal arbitral du sport
- **Edith MERLE -** Ancienne juriste d'entreprise, présidente de chambre honoraire au Tribunal de commerce de Paris
- **Quentin REYNAUD -** Réalisateur pour le cinéma, architecte diplômé par le gouvernement

Réuni par visioconférence le 4 février 2022, le Comité d'éthique a procédé à l'élection de son président, conformément à l'article 28.1 RA et à l'article 1.5 de son Règlement intérieur. Franck Latty a été reconduit dans ses fonctions de président du Comité d'éthique de la FFT (cinq voix pour, F. Latty s'abstenant).

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Stade Roland-Garros – 2, avenue Gordon-Bennett – 75016 PARIS
Tél : +33 (0) 1 47 43 48 00 – Fax : +33 (0)1 47 43 04 94 – **www.fft.fr/ethique**